

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UBAM - European Convertible Bond, un compartiment d'UBAM

Classe : IHC CHF (Capitalisation) LU0500232144

UBAM est une SICAV gérée par UBP Asset Management (Europe) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds cherche à accroître le capital et à générer un revenu en investissant principalement dans des obligations convertibles ou équivalentes dont la notation est au moins B- (S&P ou Fitch) ou B3 (Moody's) ou est une notation interne équivalente déterminée par le Gestionnaire d'investissement, dont le sous-jacent et/ou l'émetteur est une société ayant son siège social dans un État membre de l'OCDE ou cotée sur un marché européen, dont au moins deux tiers des actifs nets sont investis dans des sociétés domiciliées ou qui exercent une activité économique importante dans des pays européens.

Le Fonds est activement géré.

Le risque de change est limité à 10 % des actifs nets du Fonds.

Le Fonds promeut les caractéristiques environnementales (E) et sociales (S) tout en investissant dans des sociétés ayant de bonnes pratiques de gouvernance. Il vise à obtenir une notation environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) moyenne supérieure à celle de l'indice Refinitiv Europe Hedged Convertible Bond (EUR) (l'« Indice de référence ») et une empreinte carbone inférieure (telle que mesurée par l'intensité carbone moyenne pondérée).

La stratégie de durabilité repose sur deux principales composantes :

- critères d'exclusion ESG (sélection négative) ;

- approche d'inclusion ESG (sélection positive).

Une analyse qualitative de la durabilité est réalisée sur chaque titre sélectionné et repose sur l'évaluation du risque climatique, de la stratégie environnementale, du capital social et de la gouvernance d'entreprise.

Les calculs du score/de la notation ESG du Fonds sont effectués uniquement sur les obligations du portefeuille.

L'analyse ESG couvre au moins 80 % du portefeuille du Fonds.

Le Fonds utilise l'Indice de référence pour atteindre son objectif de performance. L'Indice de référence est représentatif de l'univers d'investissement et du profil de risque du Fonds. Même si les titres détenus par le Fonds correspondent essentiellement à ceux de l'Indice de référence, le Gestionnaire d'investissement dispose toutefois d'une

grande latitude pour s'écarter des composantes de l'Indice de référence en ce qui concerne les pays, les secteurs, les émetteurs et les instruments afin de tirer parti d'opportunités d'investissement spécifiques. L'Indice de référence n'est pas aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Fonds.

Le Fonds peut investir jusqu'à :

- 100 % de ses actifs nets dans des titres à haut rendement (y compris les obligations non convertibles ou similaires jusqu'à 20 %)

- 10 % de ses actifs nets dans des actions (à l'exclusion des actions privilégiées). Les actions détenues par le Fonds seront le résultat de conversions d'obligations uniquement et seront vendues dans un délai maximum de 6 mois.

Les obligations à haut rendement sont émises par des entités dont les activités sont plus sensibles au cycle économique et qui versent des intérêts plus élevés. Le rendement de ces titres, de même que leur niveau de risque, est en conséquence plus élevé que celui des produits obligataires traditionnels.

La sensibilité du Fonds aux actions ne doit pas dépasser 70 %.

Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés, tels que, notamment, des contrats à terme, des swaps (y compris les Credit Default Swaps – CDS), des options et des contrats de change à terme sur les marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré afin de couvrir le portefeuille et/ou de l'exposer aux risques liés aux actions, aux taux d'intérêt, au crédit, au change et à la volatilité.

La valeur du Fonds est calculée et exprimée en euros.

Le risque de change par rapport à la devise de base EUR est principalement couvert.

Les investisseurs du Fonds peuvent souscrire des parts et demander leur rachat chaque jour ouvrable au Luxembourg sauf les jours où le marché principal est fermé : Luxembourg (LU).

Les jours de fermeture sont disponibles sur ce lien : <https://www.ubp.com/en/our-offices/ubp-asset-management-europe-sa>. La période de détention recommandée est au moins de trois ans.

Tous les revenus perçus par le Fonds sont réinvestis (action de capitalisation).

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

La catégorie de risque 4 reflète un gain et/ou une perte potentiels moyens/modérés pour le portefeuille.

Ceci est dû à des investissements dans des obligations convertibles du marché européen.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et est

susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de contrepartie : Comme le Fonds utilise des dérivés de gré à gré, le Fonds est exposé à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait causer une perte financière pour le Fonds.

Risque de crédit : Le Fonds investit en obligations, trésorerie ou autres instruments du marché monétaire. Il s'expose de ce fait au risque de défaut de l'émetteur. La probabilité d'un tel événement dépend de la solvabilité de l'émetteur. Le risque de défaut est habituellement plus élevé pour des titres à caractère spéculatif.

Risque de change : Le Fonds investit dans des marchés étrangers. Il pourrait être impacté par des variations des cours de change donnant lieu à une augmentation ou à une diminution de la valeur des investissements.

Risque de liquidité : Le risque de liquidité survient lorsque des investissements particuliers sont difficiles à acheter ou à vendre. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité par ce dernier de conclure des transactions à des périodes opportunes ou des conditions tarifaires favorables.

Tous les risques sont détaillés dans le chapitre « Facteurs de risque » du

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	0.94%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

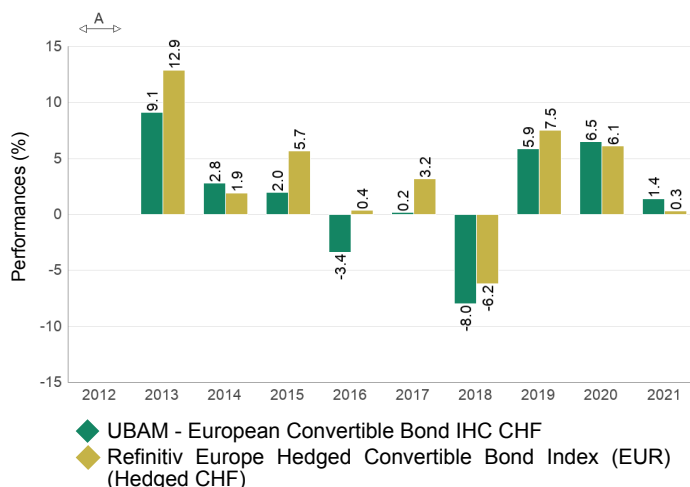
Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseiller financier ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le pourcentage des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des actions d'un autre Fonds.

Pour plus d'informations sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter aux parties du prospectus, disponible à l'adresse www.ubp.com.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme en bâtons ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 06/04/2010

Date de lancement de la classe d'action : 09/10/2012

Devise de la classe d'action : CHF

A: Politique d'investissement modifiée le 05/07/2012

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services Luxembourg, succursale de Luxembourg, 60, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

UBAM est une SICAV à compartiments multiples qui applique le principe de séparation des actifs et des passifs conformément à la loi.

Des exemplaires du prospectus et des derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques peuvent être obtenues gratuitement en anglais auprès d'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287, 289 route d'Arion, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le Fonds propose d'autres classes d'actions, comme défini plus en détail dans le prospectus. Les conversions en actions d'une autre catégorie au sein de ce Fonds ou en actions d'un autre Fonds sont possibles selon les modalités décrites dans le chapitre « Conversion d'actions » du prospectus.

La valeur liquidative est disponible sur demande auprès du siège social du Fonds ainsi que sur le site Internet www.ubp.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

Le fait que l'OPCVM maître et le Fonds nourricier ne soient pas de même droit peut avoir une incidence sur le traitement fiscal des plus-values et revenus éventuels lié à la détention des participations du Fonds nourricier.

Le Fonds ne peut être engagé que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Les informations relatives à la politique de rémunération de UBP Asset Management (Europe) S.A., dont, entre autres, une description de la manière dont sont calculés les rémunérations et les avantages, des personnes responsables de leur attribution et, le cas échéant, de la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur <https://www.ubp.com/fr/nos-bureaux/ubp-asset-management-europe-sa>. Un exemplaire papier peut être obtenu gratuitement sur demande au siège social du Fonds.

UBP Asset Management (Europe) S.A. et UBAM sont domiciliées au Luxembourg et supervisées par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15/09/2022.